
Adresse de la société populaire de Dieuze (Meurthe) qui annonce avoir fait armer et équiper un cavalier qu'elle voue à la défense de la République, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Dieuze (Meurthe) qui annonce avoir fait armer et équiper un cavalier qu'elle voue à la défense de la République, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 371;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28388_t1_0371_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

t

[*La Sté popul. de Ballon, à la Conv.; s.d.*] (1).

Une Société populaire ne doit pas connaître le langage des flatteurs mais elle doit un sincère hommage à la vérité.

Vous avez renversé le trône et toute espèce de despotisme. Vous avez rendu la liberté et les droits du citoyen à des hommes que l'esprit de domination et de cupidité avait si longtemps courbés sous le plus dur et le plus honteux esclavage. Par une douce philosophie vous avez éclairé vos frères si longtemps séduits par le fanatisme. Par vos mesures sages et vigoureuses vous avez déjoué les complots et fait tomber les têtes des conspirateurs. Vos dangers ont accru et enflammé votre courage.

Montagne incorruptible et invincible, la Société de Ballon applaudit à tes glorieux et immortels travaux; tu as juré de sauver la patrie, ne descends donc pas de ton poste que tu n'aies exterminé tous les factieux et fondé la République sur les cadavres des tyrans qui veulent la détruire. Ne crains point tes ennemis; nous jurons de les surveiller avec toi et de périr avant qu'ils t'atteignent; nous jurons de ne reconnaître d'autre point de ralliement que les Montagnards de la Convention et le Comité de salut public, investis de toute la confiance du peuple français.

Vive la République; vive la Montagne! vive le Comité de salut public! Voilà ce que nous répéterons et ce que nous défendrons jusqu'au dernier soupir.»

J. PICOULT, FOUQUÉ, BOUTIGNY, CABARET, LOISEAU, MANQUIN, RENOULT, LEPRINCE, SIMON, LABBÉ DU BOUCHET, RIBAUT, HATON, GAUDRON, JACQUEMARD, PAULMIER, PROVOST, DROCHÉ, ROUVET [et 2 signatures illisibles].

u

[*La Sté popul. de Dieuze, à la Conv.; 3 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants du peuple,

La Société populaire de Dieuze aidée des efforts de celle de Fénétrange, vient de monter et armer à ses frais un cavalier qu'elle voue à la défense de la patrie.

Choisi entre les plus vigoureux sans-culottes de la commune de Dieuze, il brûle de combattre pour le soutien de la cause de la liberté et de l'égalité.

Citoyens représentants, nous vous remercions de la nouvelle victoire que vous avez remportée sur des ennemis d'autant plus dangereux, que sortis du sein du peuple, ils gardaient les dehors du patriotisme.

Vous êtes environnés de l'amour et de la confiance des hommes libres; ceux-ci aiment les lois et l'empire des vertus, ils adorent la liberté et chérissent l'égalité; que la Convention

soit au milieu des tempêtes le roc inébranlable, où ils trouveront toujours un azile assuré.

Continuez le grand œuvre que le peuple français vous a confié, vengez-le des monstres qui outragent l'humanité et restez à votre poste jusqu'à ce que les monstres à diadèmes aient été forcés par nos bayonnettes de reconnaître les droits de l'homme.

Vivent la République, la Convention et la Montagne.»

BAUMVARDIEU (*présid.*), FRANÇOIS (*secrét.*),
VOGIN (*secrét.*).

v

[*La Sté popul. d'Herbécourt, à la Conv.; 19 germ. II*] (1).

« Citoyens et dignes représentants d'un peuple libre,

Il est inutile de vous retracer tous les travaux pénibles auxquels les besoins de la régénération d'une nation aussi grande que la France, vous a coûté de peines, ils vous étaient réservés ces dignes ouvrages. Le salut de la nation vous engage et la Société vous invite de rester fermes à votre poste et de continuer de si pénibles mais douces et glorieuses fonctions. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de vous témoigner notre reconnaissance sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire et du sage décret qui rend la liberté aux malheureux Africains. Nous vous remercions aussi d'avoir rejeté une trêve de 2 ans proposée par les tyrans au moment qu'une jeunesse brillante vole aux frontières, prête à les exterminer, en un mot au moment qu'on voit sur tous les points de la République des victoires multipliées, les despotes humiliés, leurs satellites écrasés, les bêtes féroces de l'intérieur muselées, le fanatisme détruit, le royalisme arrêté et proscrit à jamais, les scélérats punis de leurs forfaits, la pauvreté soulagée sans dureté, des armes de fer et du salpêtre sortant comme par enchantement du sein de la terre; des millions de bras en activité pour en frapper les tyrans. Restez, dis-je, à votre poste, dignes représentants, jusqu'à ce que les tyrans soient tous exterminés par vous et investis de la confiance nationale nous jurons tous que vous seuls la méritez. Nous avons célébré la fête à l'honneur de la reprise de Toulon et planté l'arbre de la liberté et de la Raison, aux cris mille fois répétés de : vive la République et vive la Montagne, guerre mortelle aux ennemis de la République. Notre commune composée de 50 feux, tous citoyens ne vivant que du produit de leur travail, a déposé au district de Péronne une quantité assez considérable de charpie, environ 400 livres de fer; nous avons encore fourni dans le courant du mois brumaire dernier à l'hôpital de notre district, 2 paillasses, 6 draps de lit, 2 couvertures de laine, deux sacs de toile, tous ces différents objets pour nos frères d'armes. S. et F.»

FLAMENT (*présid.*), Honoré DRON, DUBOIS
[et 8 signatures illisibles].

(1) C 303, pl. 1106, p. 5; Bⁱⁿ, 7 flor. Sarthe.

(2) C 303, pl. 1106, p. 1; Bⁱⁿ, 7 flor. et 14 flor. (1^{er} suppl^t). Meurthe.

(1) C 301, pl. 1079, p. 13; Bⁱⁿ, 14 flor. (2^e suppl^t).
Somme.